No 95 — 27e ANNEE — PARAISSANT LES MARDI, JEUDI ET SAMEDI — SAMEDI 23 AOUT 1930

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS
ET DE SION

Administration et expédition: IMPRIMERIE GESSLER, SION
Téléphone No 46 — Compte de Chèques postaux No II c 84

ABONNEMENT: Suisse un an Fr. 8.—. 6 mois Fr. 4.50. 3 mois Fr. 2.50. Etranger un an Fr. 20.—
ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct. Suisse 10 ct. Etranger 12 ct. RÉCLAMES: 20 ct.
Régie des annonces: ANNONCES-SUISSES S. A. à SION, Genève, Lausanne et succursales

Le Concours

(Communiqué par la Maison Dr. A. WANDER S. A., Berne)

(Suite XI et fin.)

« C'est comme si je n'avais bu que de l'eau claire à mon petit déjeuner! »

ainsi s'exprime le père d'un de nos amis, lorsque, pour une raison ou pour une autre, il n'a pas eu son Ovomaltine le matin.

On oublie trop souvent encore que le petit déjeuner constitue la base de l'activité quotidienne, mais qu'il ne suffit pas de remplir l'estomac d'aliments quelconques. Il faut au contraire choisir, pour le premier repas, une nourriture aisément digestible quoique substantielle, si non le travail use rapidement les forces que nous avons recouvrées pendant le sommeil.

Le même Monsieur nous écrit encore:

« Je prends mon Ovomaltine juste avant d'aller au lit. Or, ma mère prétend qu'elle remarque chaque fois que j'en ai pris. »

L'Ovomaltine prise le soir est fort recommandable. Avant d'aller se coucher, il ne faut pas avoir l'estomac creux, mais il ne faut pas non plus se gaver. L'Ovomaltine, facile à digérer, fortifie le corps pendant le sommeil.

Enfin, nous remercions toutes les personnes qui ont déjà participé et qui participeront encore à notre concours. Celui-ci vous a fourni l'occasion de nous faire part des bonnes expériences que vous avez faites avec l'Ovomaltine. Veuillez continuer à en parler dans votre entourage. Pensez à l'Ovomaltine lorsqu'une de vos connaissances aura mauvaise mine ou que « sa santé sera au-dessous du pair ». Ce sera précisément le moment de *lui conseiller* de prendre de l'Ovomaltine et de lui dire les services qu'elle vous a rendus.

Dis-moi ce que tu manges.
Je dirai qui tu es.
Le sage, lui, mélange
de l'« Ovo » à ses mets.

DR. A. WANDER S. A., BERNE

Les lecteurs qui désirent recevoir l'article ci-dessus complet, sont priés de le demander à Dr. A. WANDER S. A., Berne.

Sont cherchés
pour toute de suite, plusieurs logements de 2, 3, 4, 5 chambres, cuisine et dépendances. Faire offres avec prix au bureau d'affaires N. Délez, à Sion.

A vendre
4 roues de char du No 14
1 mécanique
1 train devant.
S'adresser aux Annonces-Suisses S. A. Sion s. chiffres JH 8758 Si.

Pêches de table Ia., 5 kg. fr. 4,70, 10 kg. fr. 9.—.
Pêches à stériliser par kg. fr. 0,75.
Belles tomates 5 kg.fr.1,95, 10 kg. fr. 3,70.
Oignons 10 kg. fr. 2,60.
Port dû, contre remb-bours. **G. Pedrioli, Bellinzona.**

Fendant de Sion
Vente à partir de 10 litres
Prix très avantageux
Gustave Dubuis - Sion
Téléphone 140

MIEL FRAIS
Dr Wuilloud - Diolly

Mildiou - Black-rot
Oidium
sont combattus avec succès par le
Soufre noir cuprique Major Schlœsing
En vente chez
Gustave Dubuis, Sion
Téléphone 140

EN VENTE A NOTRE BUREAU:

Les meilleures recettes pour confitures

D'après un concours entre les abonnés du « Journal et Feuille d'Avis du Valais »
60 centimes la brochure

Les meilleures recettes de cuisine

Deuxième édition
Un franc la brochure

On demande tout de suite pour Mayens de Sion et Genève
Bonne à tout faire
capable, pour petite famille. Gage selon capacité. **De Bons**, dentiste, **Mayens de Sion.**

ON DEMANDE
pour cet automne, un berger ou une bergère, pour garder 3 vaches. S'adr. chez Kammerzing Raphaël, Pratifori, Sion.

On cherche
jeune fille de 20 à 22 ans, de toute confiance, pour servir au café.
S'adr.: bureau du journal.

On demande
une **bonne à tout faire** ayant déjà servi. Entrée tout de suite. S'adresser chez Fernand Gaillard, bijouterie, Sion.

On cherche à reprendre
EPICERIE
au centre du Valais. Faire offres à Case postale 131, Sion.

ON DONNERAIT
un bon chien de garde.
S'adr.: bureau du journal.

A vendre, dans localité du centre, bien situé, un
BON CAFÉ
bâtiment de plusieurs pièces, eau et lumière, grange-écurie, terrain attenant, jolie position bien ensoleillée. Conviendrait pour retraité. Adresser offres sous JH 215 Si aux Annonces-Suisses S. A. Sion.

Prudence!
Si vous voulez boire un apéritif de marque, sain, stomachique, hygiénique, ne demandez plus « Un Bitter », mais exigez « **Un Diablerets** ».

Perdu
De nombreux gros lots vont être perdus s'ils ne sont pas réclamés. Tous propriétaires de valeur à lots sont priés d'écrire au MONDE ECONOMIQUE, Maupas 7, Lausanne.

SHELL TOX
LE ROI DES INSECTICIDES
TUE:
MOUCHES, PUCES
GUEPES, PUNAISES
FOURMIS, MITES ET
MOUSTIQUES
SHELL-TOX
peut être obtenu dans les drogueries et épiceries

BOUCHERIE STUBY
Avenue de Plan 36, Vevey
expédie contre remboursement: Belle graisse fraîche crue, fr. 1,20 le kg. Belle graisse fraîche fondue fr. 1,50 le kg.

MEUBLES DE STYLE — MODERNE ET ANCIEN

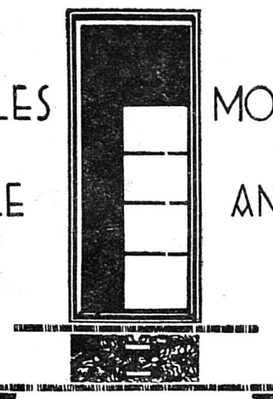

REICHENBACH FRERES & Cie
SION
CHIC, QUALITÉ, PRIX INTÉRESSANTS.
MAGASINS: AVENUE DE LA GARE Sion. TEL. 228.

Banque Populaire Valaisanne - Sion
Capital et réserves: Fr. 950.000

Obligations	Carnets d'épargne
à terme	*Dépôts depuis 5 francs*
5 %	4 1/4 %

Demandez
notre dernier prospectus
No 204 !

PATRIA, seule, accorde à ses assurés, en dehors des nombreux et importants avantages de ses polices, un taux de dividende, progressif dès le début de l'assurance, aussi élevé que celui de 3.1% actuel, payable après deux ans d'assurance déjà.

PATRIA
Société Mutuelle Suisse d'Assurances sur la Vie
BALE

Agence Générale: Marcel Cheseaux, Saxon
Inspecteur Général: Maurice Parvex, Collombey.

La concurrence

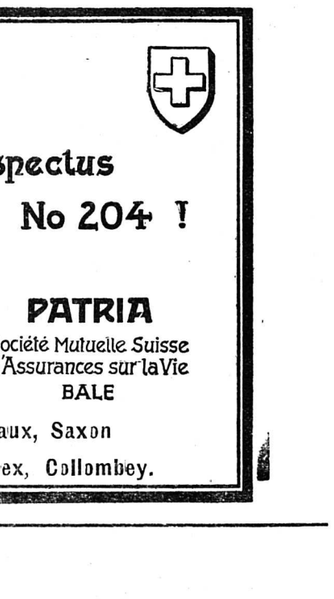

étrangère serait, sinon totalement empêchée, du moins bien diminuée, si chaque
Négociant, Commerçant, Fabricant, Industriel,
faisait connaître ses Articles, et spécialement ses **NOUVEAUTÉS,** en les annonçant au public, par une publicité bien entendue et fréquente, dans le
Journal et Feuille d'Avis du Valais et de Sion
le facteur de **RÉCLAME IDÉAL,** celui qui vous donnera la publicité **LA MEILLEURE, LA PLUS EFFICACE** et la **PLUS AVANTAGEUSE** de toute la région.

Conditions très favorables par contrat
RÉGIE EXCLUSIVE DES ANNONCES:
Annonces-Suisses S. A., Sion
14 Grand-Pont — En face de la Grande-Fontaine
Téléphone **2.24**

Pour avoir
un joli intérieur, adressez-vous directement à la
FABRIQUE DE MEUBLES
WIDMANN FRERES - SION
Près du Temple protestant
Sommet du Grand-Pont
Devis et catalogue sur demande
Prix modérés

FAITES LA CUEILLETTE DE L'ERGOT

(Appelée aussi dent de loup ou charbon du (seigle)
Nous achetons et payons cette année pour marchandise propre et bien séchée et suivant qualité **9 à 10 francs le kg. franco.** Paiement comptant.
Fabrique chimique et savonnerie Stalden (Emmenthal)

EN CAS DE DÉCÈS

Adressez-vous de suite ou téléphonez au No 362
Jules PASSERINI - Sion
Gérant des Pompes funèbres générales S. A.
Grand choix de cercueils, Couronnes, Cierges, Croix
Corbillards toutes classes
AVIS. — On dispense les familles de toutes démarches et formalités.

EXPO ba exposition suisse de l'habitation
bâle 1930
16 août - 14 septembre

visitez l'habitation moderne

Comme **PLACEMENT AVANTAGEUX**
nous recommandons nos
OBLIGATIONS 5 %
de 3 à 6 ans de terme
*
Banque Populaire de Sierre
Capital et Réserves: Frs. 905,000.—
Dividende de 1924-1929: 7½
—— Fondée en 1912 ——

Varices ouvertes
Dartres — Eczémas — Coupures — Démangeaisons — Crevasses — Eruptions de la peau — Brûlures, etc.
Vous qui souffrez, faites un dernier essai avec le célèbre
Baume du Pèlerin
PETITAT, YVERDON. Boîtes fr. 1.—. Pots fr. 2.25. Toutes Pharmacies.

A VENDRE
des carnets de compte
(32 pages)
pour maisons de commerce
Fr. —.15 le carnet — Fr. 10.— le cent
Imprimerie Gessler

Abonnez-vous à la „Feuille d'Avis du Valais et de Sion„

Les crétins du Valais

(Correspondance particulière)

(Note de la Rédaction: Grâce à l'obligeance de M. Joseph Delacoste, nous avons la bonne fortune de publier cet article inédit de M. Mangisch. Il fut écrit il y a une trentaine d'années, mais il contient des renseignements amusants qui sans doute intéresseront nos lecteurs.

Quelqu'un, peut-être, y pourrait ajouter un souvenir inédit ou piquant en évoquant le bon vieux temps.

C'est avec plaisir que nous lui passerions la plume et que nous recueillerions tout ce qui se rapporterait à ce sujet, car il est vaste et mériterait d'être approfondi davantage.

Que tous ceux donc, qui pourraient connaître une anecdote ou un détail particulier ne manquent pas de nous le signaler, afin que nous puissions les publier en complément de cet article.

Il y a de vieilles légendes qu'il faut qu'on tue et celle des « crétins » du Valais en est une, et non des moindres.

Parce qu'on a découvert des idiots et des goîtreux dans différents endroits du canton, il s'est trouvé des écrivains pour généraliser les cas et pour représenter sous des aspects très peu flatteurs les montagnards et les paysans du Valais.

Larousse lui-même a donné dans ce piège. Il ne fut pas le seul.

Dernièrement encore, en relisant Marcel Proust, nous retrouvions des appréciations semblables.

Pourtant le grand écrivain était d'habitude un observateur scrupuleux. Mais, il fut une époque où l'on ne discutait plus le fait: il était entendu que le Valais était le pays des crétins et cette calomnie a duré des années.

Il serait intéressant de relever les noms des écrivains qui l'ont propagée en leurs romans. On serait étonné de leur nombre.

Aujourd'hui, le Valais est mieux connu, mais il se trouve encore des étrangers pour demander où sont les fameux crétins et pour s'étonner de l'intelligence et du bon sens des gens qui vivent dans les villages les plus isolés. On leur a tellement répété que les simples d'esprit pullulaient dans le canton qu'ils l'ont cru.

Aussi l'article de M. Mangisch aura-t-il gardé comme un léger parfum d'actualité, bien qu'après des années de dénigrement systématique il se produise un peu partout un élan de sympathie à l'égard du Valais et qu'ils soient peu nombreux les écrivains ignorants ou malveillants qui le méprisent.)

Les plus beaux étaient des Vaudois!

En abordant ce sujet, nous n'avons nullement l'intention de jeter un vilain jour sur le degré intellectuel de notre Pays.

Des crétins, nous en avions, oui, et des beaux; nous ne pouvons pas le nier; nos bons voisins nous l'ont assez fait savoir sur tous les tons. Ceci admis, il nous restera à étudier les causes de cette infériorité naturelle, mais avant nous voulons parler de ces autres disgraciés qu'on appelait les goîtreux, qu'on assimilait aux crétins et dont le Valais devait être plein, disait-on. Quant à ça, nous avouons que nous en avions bien notre bonne part, mais nous avouerons aussi que les plus beaux modèles nous étaient fournis par le canton de Vaud. Qui ne se souvient de ces spécimens de tubercules, beaux rosés et lustrés qu'on voyait aux fontaines à Bex, Aigle et Montreux même? Cette difformité n'était causée que par la mauvaise qualité des eaux et n'apparaissait toujours que vers la vingtième année.

Revenons donc à nos crétins; cette classe de citoyens à qui la nature avait refusé soit l'usage de la parole, soit celui de l'ouïe, n'était pas nombreux et les familles où naissaient ces malheureux étaient généralement des cultivateurs ignorants qui auraient mis plus de soucis à guérir un porc ou un veau qu'à sortir leurs enfants de leurs saletés. C'était un reste de la civilisation du 18me siècle. Aussi toute notre collection datait du commencement de ce siècle. Quelques-uns nous ont été légués par quelques réfugiés français.

D'où venaient-ils?

Il serait assez difficile de bien établir leur vraie paternité vu que plusieurs n'avaient plus de parents et que les registres civils d'alors étaient assez mal tenus pour qu'on puisse en avoir une entière confiance. Avant de faire un portrait des crétins que j'ai connus, il faut dire que ces pauvres êtres devenaient généralement très âgés, n'avaient jamais faim, d'autres avaient leurs pratiques pour faire leurs commissions, d'autres enfin ne faisaient rien du tout; mais tout muets qu'ils étaient, quelques-uns étaient réellement intelligents. Aussi était-ce un plaisir de les voir réunis les dimanches de beau temps vers 1 heure et assis sur les marches des magasins face sud de la place, tenir des conseils, se raconter les évènements de la semaine, les mariages ou ensevelissements quelconques. La politique même n'était pas étrangère à leur conversation, et chose remarquable, ils se targuaient tous d'être libéraux. Ces conférences étaient faites avec des gestes qui ressemblaient singulièrement à ceux du prêtre. Les bras et les mains étaient leurs paroles; peu de personnes les comprenaient; C'était intéressant de les voir développer leurs idées, mais ils n'aimaient pas qu'on ait l'air de s'occuper ou de se moquer d'eux.

Quelques crétins notoires

Quoiqu'on ne leur fit pas de mal, plusieurs ont cependant été victimes de mauvaises farces, et nous autres gamins avions assez la manie de rendre furieux ceux que nous savions les plus irritables. Ils nous menaçaient bien de quelques calotes mais le lendemain nous étions bons amis. Rappelons donc le souvenir de quelques crétins notoires.

Le premier à mentionner doit être le plus âgé, c'est **Jean Moche,** je l'ai toujours connu bien vieux, vraie figure de pirate anglais avec sa barbe en fer à cheval, la patte d'oie à côté des yeux bleus et deux grosses rides le long du nez. Avec ça passablement édenté, ce qui ne l'empêchait pas d'avoir sans cesse quelque vieille pipe à la bouche; il souriait toujours et portait sa bonne canne noueuse à corbin au bras. Quand il voulait parler il ne savait qu'articuler M. G. M. G. Il était assez sordidement vêtu et il était bien le type du simple du siècle passé. Son goût pour la pipe lui avait valu parfois des surprises assez désagréables car quelques malins sous prétexte de lui faire plaisir, lui bourraient sa pipe de poudre à canon, puis ensuite de tabac et au bout d'un instant une explosion faisait voler en éclat le pauvre brulot, au risque de blesser l'homme. D'autres fois on lui donnait des tabacs frelatés à faire rendre l'âme, aussi était-il méfiant et n'aimait pas les jeunes gens.

La Palula ainsi appelé parce qu'il ne savait prononcer que ces syllabes, était grand sec et un peu voûté; c'était un enfant qu'oublia dans notre pays un lieutenant d'artillerie français; il fut recueilli par de braves gens qui le gardèrent par charité et il chercha à se rendre utile par son travail.

A mesure qu'il grandissait, son goût pour les armes le portait sans cesse vers les armuriers de l'endroit où il ne put jamais rien faire de bon. C'était un domestique du capitaine d'artillerie, Casimir Dufour et il était bien à plaindre, rompu qu'il était par des hernies.

Jean-Marie, dit la Poste, était le plus idiot de tous, et je ne lui ai jamais entendu prononcer un son de voix; il fuyait la société, était toujours bien habillé d'un bon drap brun, mais ne portait jamais de coiffure; il avait une bonne grosse tête bien crépue, noire; une légère moustache, le regard en dessous et allait presque constamment nu-pieds; ce malheureux était atteint de la danse de St-Gui ce qui le forçait, sitôt qu'il se mettait en marche, à prendre le pas de course, quelquefois avec une telle vitesse que s'il ne trouvait pas un mur pour se retenir, il devait lourdement tomber sur la route, c'est pourquoi on l'appelait la Poste.

« **Riondet** » n'avait de bien particulier que sa figure grimaçante et son amour pour les cloches; aussi se trouvait-il toujours là pour sonner midi ou donner les trois coups de cloche pour les baptêmes, ce qui lui valait toujours 10 ou 20 centimes de la part du parrain. Quoiqu'il n'eût pas faim, il savait cependant quel jour il fallait aller attendre sa pitance chez ses pratiques.

Michaud, dit Pascoué, n'était pas grand non plus, mendiait à midi par fantaisie, n'était pas déguenillé du tout et sa figure pâle, imberbe, lui donnait un air maladif, ainsi que sa marche de travers et ses grands bras ballants; il était assez idiot; cependant les gamins de la Verrerie avaient réussi à lui faire dire assez bien: Coué, Pascoué, avec de grands gestes de bras qui le faisaient rire lui-même.

Delmonté, voilà un crétin qui en avait l'air mais ne l'était pas du tout. Quoiqu'il ne parlât pas, il savait tenir une conversation même avec des Messieurs, et son rire sarcastique faisait voir qu'il en savait plus qu'on ne croyait.

Guernaty était grand de taille, mais sa marche lourde, fatiguée dénotait qu'il était muet; il était pourtant intelligent et avait assez l'air de rire de ses semblables: Issu d'une bonne famille de paysans, il était lui-même bon travailleur et toujours bien vêtu de bonne bure et d'un bon tricot brun. On ne le voyait guère que le dimanche au conciliabule.

Métralet, celui-ci entendait et parlait assez rarement, mais il était tellement bête qu'il croyait tout ce qu'on lui disait. Il était assez négligemment vêtu et cependant il avait de bonnes familles qui lui faisaient faire leurs commissions à certaines heures du jour. Il avait une passion effrénée pour la boisson. Tous les liquides, vins, bière, liqueurs, alcool, lui étaient bons, soit isolés, soit réunis; aussi combien de fois l'a-t-on trouvé haletant, râlant, dégobillant dans une rigolle, mais il n'en était pas plus mal pour autant.

De vilaines farces

Remarque: aucun de ces crétins, sauf Moche ou Delmonté, ne fumait, mais leur goût pour le feu et la chaleur les menait assez volontiers à la Verrerie et là, à la bonne chaleur du four, ils s'endormaient. Mais quelquefois leur sommeil était gâté par ces diables de ventouses que les gamins savaient leur mettre au bon endroit, au moyen de petites rondelles en cire appliquées sur le vêtement. Ils posaient par dessus un petit fragment de tuile chauffé à point, ce qui faisait soulever des ampoules comme des écus de 5 fr. Elles occasionnaient des douleurs assez cuisantes, mais naturellement, quand le crétin se réveillait, il n'y avait plus personne là.

Tels sont donc les quelques sujets qui nous ont valu le qualificatif de Crétins du Valais.

J'ai ouï dire que Martigny en avait un joli choix, mais que cette variété avait disparu.

Lausanne, 3 novembre 1899.

E. MANGISCH.

Le grand baillif Charles-Emmanuel de Rivaz

(Correspondance particulière)

Le Gouvernement vaudois, se rendant à un désir unanime de ses administrés, décrétait jour férié le 23 avril 1923, centième anniversaire du supplice du major Davel qui, comme on sait, tenta de libérer ses compatriotes du joug des Bernois.

Les Valaisans seraient-ils moin expansifs que leurs voisins?

Mardi 19 août, quelques fleurs étaient déposées sur le tombeau, situé entre deux arcs-boutants de la façade nord de l'église de St-Théodule à Sion — du Grand Baillif Charles-Emmanuel de Rivaz, à l'occasion du centenaire de sa mort: c'est un hommage d'une simplicité démocratique comme il convient, mais vraiment insuffisant à un magistrat dont la carrière fut toute d'honneur et de dévouement, et qui mériterait de voir accoler à son nom cette épithète que les Romains accordaient à leurs meilleurs citoyens, de « Père ou d'Ornement de la Patrie ».

A défaut d'une cérémonie officielle ou privée, nous avons eu du moins ce jour-là une pensée de respectueuse reconnaissance pour celui à qui nous sommes en grande partie redevable d'être restés Valaisans et d'être devenus Suisses.

*
**

Charles-Emmanuel de Rivaz naquit à St-Gingolph le 20 octobre 1753. Docteur en droit de l'Université de Turin, il reçut le titre d'avocat et juré près le souverain Sénat de Savoie. Rentré au pays, il épousa Julie de Nucé dont il eut deux fils.

Il revêtit successivement les charges de Major du Gouvernement de Monthey (1780-1784), de capitaine (1792-1798) et de châtelain de St-Gingolph (1788-1798).

Il fallut la Révolution française pour le mettre en vedette: il la salue comme une émancipation des peuples sujets, et place en elle les plus grands espoirs. Sa carrière en est du coup bouleversée: il dit adieu à St-Gingolph, alors encore seigneurerie des de Riedmatten, et à ses modestes occupations. C'est désormais sur une autre scène que son activité et ses talents se déploieront. Mais s'il se laisse griser par les idées modernes, il n'en adopte que ce qu'elles ont de juste et de généreux. Le fanatisme et la violence ne sont pas son fait: idéaliste, il subordonne la liberté au respect de la religion, de l'autorité établie et de la propriété privée. Il embrasse donc avec enthousiasme, et non sans risque, la cause du Bas-Valais, et, à la proclamation de son indépendance le 4 février 1798, il a la fierté d'être nommé président du comité provisoire. Dans sa déclaration, il tient à préciser que cet affranchissement n'a pas le caractère d'une insurrection et formule le vœu que les deux fractions du pays vivent désormais sur un pied d'union et d'égalité de droits.

Pendant 30 ans, sa personnalité dominera la vie politique valaisanne. Sous les différents régimes qui se succèdent, il n'y aura pas de gouvernement sans qu'il n'y siège ou ne le dirige, pas d'événement important auquel il ne soit mêlé. Rappelons très succintement les principales étapes de sa brillante carrière.

Comme président de l'éphémère Chambre administrative, il signe l'ordonnance du 26 mai 1798 supprimant les potences, girouettes et autres vestiges féodaux.

De 1798 à 1802, sous la République helvétique à laquelle le Valais avait dû adhérer sous la pression des baïonnettes françaises, il exerce la délicate charge de préfet national et se heurte aux empiètements et aux vexations de Mangourit et de Turreau. Sa brutale destitution par celui-ci augmente encore la considération qui l'entourait. A ce propos, le « Journal de Genève » disait de lui: « qu'il était l'ancre du salut, à laquelle se rattachaient les amis de la liberté nationale dans le haut et le bas Valais ». S'il ne put empêcher l'héroïque mais bien inutile résistance des Hauts-Valaisans, il usa du moins de tout son crédit pour en réparer les désastreux effets.

Quand le Valais fut rendu à une simili-indépendance, sous le protectorat de Bonaparte qui le convoitait et qui finalement l'annexa sans façon, de Rivaz fut nommé par le district de Monthey député à la Diète cantonale, laquelle à son tour (26 août 1802) l'élisait conseiller d'Etat. Il y fut directeur de la police centrale avant d'assumer l'intérieur.

Nous le retrouvons en 1804, colonel des milices et en 1806, président du Tribunal suprême.

Ni les menaces d'une invasion, ni les flatteries les plus séduisantes de Napoléon ne réussirent à l'engager à favoriser ses visées sur la vallée du Rhône.

Lorsqu'il eut fallu céder à la force et s'incliner devant le fait accompli (novembre 1810), de Rivaz fut néanmoins désigné pour représenter le Département du Simplon au Corps législatif à Paris: il assista en cette qualité au baptême du Roi de Rome. Il usa de son influence pour soustraire l'abbaye de St-Maurice à la suppression qui la guettait par sa réunion à la maison du Grand-St-Bernard.

La chute de Napoléon rendait la tranquillité à l'Europe: Le Valais recouvrait enfin son ancienne indépendance; mieux encore, qu'allié il devenait membre de la Confédération suisse. Au dedans du nouveau canton, la popularité de de Rivaz s'était renforcée tandis que sa réputation d'habile administrateur et de fin diplomate franchissait la frontière.

Membre du Conseil d'Etat dès la réorganisation du canton en 1815, il occupa à deux reprises le fauteuil grand baillival en 1817-18 et en 1825-26.

Ses missions auprès des cours étrangères lui valurent de la part de Napoléon la croix de chevalier de la Légion d'honneur et de la part de Charles Félix, roi de Sardaigne, le titre de comte, transmissible à ses descendants. En 1796 déjà, il avait été décoré de Charles III d'Espagne.

Le mérite de Charles-Emmanuel de Rivaz consiste moins à avoir occupé avec autant de distinction que de désintéressement les premières dignités de la République, qu'à avoir réussi à reconstituer en Valais l'unité indispensable à son existence et à sa prospérité. Partisan de la révolution, il l'utilisa pour l'émancipation du Bas-Valais. Celle-ci obtenue, ses efforts convergèrent à réconcilier les deux parties du pays, convaincu qu'il était, qu'un démembrement équivalait à sa ruine et à son absorption par la France.

On a quelque peine à concevoir qu'un magistrat qui accomplit une telle besogne pût simultanément cultiver les lettres et les sciences: au cours de sa carrière, il recueillit une multitude de documents sur les événements dont il fut acteur ou témoin.

Citons entr'autres ses « Mémoires historiques sur l'occupation militaire du Valais par le général Turreau », publiés en 1890 par le Chanoine Grenat, et ses « Souvenirs de Paris 1811-1814 ». Il avait en outre réuni une bibliothèque de 4000 volumes et une collection de 500 cartes géographiques, ainsi que de médailles et d'inscriptions.

Il réunit d'autre part une « Collection de conchyologie et de minéralogie »; membre actif de la « Société helvétique des sciences naturelles » et son président en 1829, il devait diriger la session qui se tint au Grand-St-Bernard les 21, 22, 23 juillet 1829. L'âge et les infirmités l'en empêchèrent.

Il mourut moins d'une année après, le 19 août 1830. L'épitaphe de son monument funéraire porte que sa famille le pleura pour l'aménité de son caractère et l'admirable austérité de ses mœurs, ob miram morum gravitatem simul ac suavitatem.

Ces vertus privées, il les apporta et les manifesta dans sa vie publique: de tels magistrats sont une bénédiction pour leur pays et un modèle pour leurs successeurs.

J. BERTRAND.

Inde et Grande-Bretagne

(Correspondance particulière)

Décidément, la Grande-Bretagne se trouve aux prises avec des difficultés d'une particulière gravité dans l'Inde.

En ce moment, la situation devient inquiétante surtout dans le nord du vaste Empire dont il s'agit.

Les Afridis, dont on ne parlait plus guère depuis 1878, se soulèvent. C'est là une race orgueilleuse, montagnarde dans l'âme, soumise par l'Angleterre, mais, à vrai dire, jamais complètement, ni franchement maîtrisée.

Et c'est ce peuple qui à l'heure actuelle tend à faire complètement changer d'aspect tout le problème à résoudre par l'Angleterre depuis que sévit la campagne de désobéissance civile dirigée au début par Gandhi et qui dégénéra forcément et rapidement, en une révolte beaucoup plus politique qu'économique. Refus de l'impôt, mise à l'index de toute marchandise anglaise, tel était, on le sait, le mot d'ordre.

Cette campagne semblait cependant bien toucher à sa fin depuis l'arrestation du chef Gandhi et surtout depuis les pourparlers avec les autres chefs du mouvement.

On peut dire que les ordres du gouvernement anglais, de M. Mac Donald, tendent à admettre la discussion. Conciliation, accord, voilà donc ce que l'on pouvait espérer de ce côté.

Mais l'autorité britannique ne saurait admettre un seul instant qu'une sérieuse agitation révolutionnaire ne fût immédiatement réprimée. C'est pourquoi elle devait arrêter la campagne de désobéissance. Et malgré toute l'opposition des représentants du parti panhindou réunis en congrès à Bombay, elle semble bien arriver à ses fins, car le nationalisme hindou n'est pas encore arrivé à une maturité politique suffisante pour grouper autour de lui tant de races différentes et divisées par des rivalités séculaires, et surtout des questions toujours si délicates de religion.

Quant à la menace des Afridis, elle prend à l'heure qu'il est une allure plus inquiétante, car les premières opérations militaires contre ces tribus sont loin d'être concluantes. Renforcés par d'autres éléments, les Afridis descendent vers la plaine de Peshawar, menaçant le gouvernement de Délhi.

Une lutte pour supprimer tout danger s'impose, car l'effet moral de la situation actuelle peut être un formidable danger pour la solution heureuse de cette crise de l'Inde qui paralyse pour ainsi dire à l'heure qu'il est tout l'Empire britannique.

La loi martiale a été proclamée à Peshawar où les rébelles avaient réussi à couper toute communication avec le reste de l'Inde. Les troupes britanniques auront donc à rétablir la situation et l'on dit que les rébelles disposent de 60,000 hommes.

La tâche, on le voit, ne sera pas toujours facile, et si le corridor polonais est « une plaie dans la chair de l'Europe », que dire de l'Egypte et de l'Inde pour la Grande-Bretagne? Où donc se trouvent les remparts de la paix européenne dont on nous ressasse sans cesse les oreilles?

Nous ne croyons certes pas nous tromper, ni même exagérer, en déclarant que si l'état d'esprit actuel ne devait guère se modifier, et rapidement, nous marcherions fatalement et d'une façon inévitable, à une rechute dans la barbarie! Alexandre GHIKA.

Les assurances sociales

Le projet Schulthess en danger. Subira-t-il un échec en Valais?

(Correspondance particulière)

Frétée par les soins du conseiller fédéral Schulthess, la barque de la loi sur l'assurance-vieillesse et survivants navigue sur une mer agitée. Le printemps dernier elle avait traversé, sans trop d'avaries; la zone parfois orageuse du Conseil national. M. Schulthess croyait déjà arriver à bon port lorsqu'une vague de fond s'éleva dans la zone de coutume calme et tranquille du Conseil des Etats. Violemment ballottée dans tous les sens, elle est maintenant en danger et risque bien de sombrer dans le remous des vagues populaires, si son pilote Schulthess ne change pas de direction afin de sauver l'embarcation et lui-même.

Après la célèbre grève de 1918, le Gouvernement fédéral avait promis au peuple suisse une loi d'assurance sociale. Cette promesse fut faite dans un moment de crainte, pour calmer les esprits échauffés et pour couper l'herbe sous les pieds du parti socialiste qui en avait fait son cheval de bataille.

Les promesses faites sous le coup d'une menace ne sont jamais heureuses; il faut cependant les tenir. En sa qualité de chef incontesté du parti radical suisse, qui détient la majorité au Gouvernement helvétique, M. Schulthess se mit, avec un courage auquel il faut rendre hommage, à l'étude de cette question importante.

Il groupa autour de lui une commission d'experts et à la lumière des expériences faites dans d'autres pays élabora un projet qu'il présenta au Conseil fédéral. Nous ne savons pas si les collègues de M. Schulthess acceptèrent à l'unanimité et de gaîté de cœur ce projet. Quoiqu'il en soit, le Conseil fédéral l'adopta comme sien, bien qu'aux yeux du public il conserva sa dénomination de projet Schulthess.

Ce projet est évidemment couvert de bonnes intentions et inspiré par des sentiments de solidarité et de charité. Malheureusement, le chef du Département de l'économie politique qui est un habile tacticien parlementaire n'a pas, comme son collègue Musy, le don de sentir battre le pouls populaire. M. Schulthess ne se rend pas compte que l'âme suisse fondue dans le creuset du fédéralisme s'opposera toujours et de toutes ses forces aux tentatives d'étatisme et de centralisation. La dernière loi sur la revision du régime de l'alcool aurait dû lui ouvrir les yeux, car nombreux sont les citoyens qui ont rejeté la loi Musy uniquement parce qu'elle était liée au principe de l'assurance obligatoire par la Confédération. Dans les cantons montagnards spécialement, le pauvre agriculteur n'admettra jamais qu'on puisse lui imposer une cotisation annuelle de 10 à 15 fr. pour toucher à 60 ans une rente de 200 ou 300 fr.

Une opposition sourde se manifestait donc contre le projet Schulthess sans que personne le combattît ouvertement. C'est alors que l'abbé Savoy, le leader des chrétiens-sociaux et spécialiste en la matière, élabora dans l'ombre mais avec une puissance de travail remarquable, un contre-projet qu'il transmis pour étude à M. Schulthess.

Ce dernier fit au début la sourde oreille, puis accepta de le faire examiner par la commission d'experts.

Le projet Savoy recherche le même but que le projet Schulthess, mais par des moyens différents. M. Savoy veut apporter la sécurité et l'aide aux vieillards, aux veuves et aux orphelins sans leur imposer des formules étatistes. Tout le conflit est là.

Que va décider la commission du Conseil des Etats réunie à Zermatt?

M. Schule, rédacteur et chef de la « Reformierte Schweizerzeitung », jette le cri d'alarme suivant: « La dernière heure a sonné sur le terrain fédéral, pour sauver une véritable assistance aux vieillards, veuves et orphelins. Avec un peu de bonne volonté, la situation peut être sauvée encore aujourd'hui. Nous espérons que le Conseil des Etats sera mieux inspiré que le Conseil national. »

En Valais, le projet tel qu'il fut conçu par M. Schulthess, est voué à un échec certain. Il sera très faiblement soutenu par le parti radical, dont l'aile droite, dite libérale, est en principe fermement opposée à tout étatisme, et combattu par la grande masse des conservateurs en dépit de la tentative du « Nouvelliste ». On dit à ce propos que M. Troillet aurait promis à M. Schulthess de soutenir son projet, pour des motifs d'opportunité que chacun comprendra. Le « Nouvelliste » devait nécessairement les défendre.

Mal lui en prit. Les chrétiens-sociaux, aile gauche agissante et remuante du parti conservateur, et qui échappe à la tutelle de M. Haegler, ne l'entendirent pas de cette oreille. Devant les reproches et les menaces qui lui furent adressées, le « Nouvelliste » fit machine arrière, et rentra sous sa tente. Il ne faut pas non plus oublier que lors du dernier congrès chrétien-social tenu à Sion, M. Evéquoz, président du parti conservateur, a déclaré s'opposer catégoriquement au projet Schulthess. Le parti conservateur se divise-t-il en deux camps? Pour le moment, c'est la bouteille d'encre. Z.

LES ACCIDENTS QUOTIDIENS

(Inf. part.) L'automobile de M. Bovier de St-Léonard vient d'être complètement détruite par le feu. C'est un retour de flamme qui provoqua l'accident.

Sur la route de Vex, un peu en dessous de l'église, un camion a de nouveau culbuté au bas de la pente.

SUZE la marque de confiance

Chronique Vinicole.

Les raisins de table

(Corr. part.) Le merveilleux sol du Valais produit des fruits superbes et savoureux qui sont appréciés par tous les amateurs. Qu'il s'agisse des abricots, pommes, poires, prunes (on nous assure que la culture de la pêche va suivre), le cultivateur trouve toujours des débouchés qui lui assurent une intéressante rémunération de ses peines.

Mais il y a un domaine dans lequel le Valais se laisse distancer par ses voisins de France et d'Italie: c'est dans le domaine du raisin de table. Or, le Valais possède un raisin de premier choix, le Fendant, qui peut rivaliser avec les meilleurs raisins étrangers et qui pourrait figurer avec honneur sur toutes les tables. Il y aurait donc non seulement de l'honneur, mais aussi du profit à ne pas le négliger.

On se plaint de la mévente des vins et on laisse envahir le pays par des tonnes de raisins étrangers. Que d'argent resterait dans nos vignobles si nos vignerons vendaient un peu de leur raisin! Des sommes fantastiques resteraient dans le pays au lieu de partir pour l'étranger et cet argent, versé comptant, serait rudement utile au commerce pour passer le pont entre la vendange et les ventes du printemps.

Quand on voit ce qui se passe en France et en Italie, toutes les facilités que l'on accorde pour favoriser l'exportation du raisin, on en vient à se demander si réellement nos vignerons n'auraient pas, eux aussi, le même intérêt à vendre du raisin de table et d'encaisser, eux aussi, les sommes formidables qui partent chaque année pour l'étranger?

La chose est facile à réaliser, soit par coopératives de ville ou village, soit par les grands producteurs. Un peu de réclame, un emballage soigné et, la réputation des raisins du Valais aidant, une forte vente est assurée.

Pour l'expédition rapide, la même organisation prévue pour les abricots serait demandée aux C. F. F. et à la Poste et voilà nos raisins du Valais supplantant dans toute la Suisse les raisins étrangers; de l'argent suisse restant en Suisse et remplissant la poche de nos sympathique vignerons.

Pour 1930, il n'est pas trop tard; avec un peu de bonne volonté, il est facile de se préparer. C'est dans l'intérêt bien entendu des producteurs que nous attirons tout spécialement l'attention sur cette intéressante question de la vente des raisins de table du Valais; c'est aussi dans l'intérêt des amateurs de bons raisins que nous avons écrit cet article.

Pour les orgues de Veysonnaz

On nous écrit:

La Société de chant de Veysonnaz organise, pour dimanche 24 août, un grand loto en vue de l'acquisition d'un orgue destiné à l'église paroissiale. Ce charmant petit coin, si haut perché et si perdu, n'a, chacun le sait, d'autre richesse que la grâce et la grande beauté de son paysage. L'achat d'un orgue n'est donc pas pour Veysonnaz une bagatelle, c'est une entreprise hardie. Mais, la population, qui a déjà vaillemment souscrit tout ce qu'elle peut donner, compte beaucoup sur la bienveillance et la générosité du public. Et c'est bien l'espoir que nous caressons de voir arriver, dimanche, de la Capitale, des Mayens de Sion et des localités voisines, de très nombreux participants. Une fête à Veysonnaz attire toujours bien du monde, mais comme il s'agit, cette année, d'une bonne œuvre à accomplir, nos amis des environs ne manqueront pas de se bousculer pour atteindre le plus rapidement possible les bords du bisse de Vex.

Cela se passera dans un délicieux petit coin, chargé de poésie, au lieu dit « Mayens des Loges », dans la belle clairière formant cercle autour du bisse, à 10 minutes au-dessus du village de Veysonnaz. Cadre jeune et charmant, tout en verdure de prés, de mélèzes et de sapins, tout juste la qualité fraîche et joyeuse d'air pur qu'il faut pour une fête de ce genre.

Je ne tromperai personne en disant que les lots seront d'un attrait exceptionnel, car ils se composent en majeure partie des meilleurs produits du pays, tels que tomes, fromages, etc. Excellente aubaine pour les amateurs.

D'autre part, des jeux divers occuperont ou amuseront les curieux. Et comme distraction toujours agréable, le jeu sera coupé, de temps à autre, par des chants en chœur d'hommes ou en chœur mixte, et par quelques chansons de geste très amusantes. Puis, pour couronner le tout, une comédie d'un large comique qui sèmera le rire et la gaîté. A côté pour refaire les estomacs défaillants et rafraîchir les gosiers désséchés, une cantine bien garnie avec un fendant 1er choix.

Que chacun donc se décide à réjoindre Veysonnaz dimanche, se rappelant surtout qu'il s'agit non pas seulement d'une partie de plaisir, mais d'une bonne œuvre de 1er ordre.

„Luy" Cocktail
L'APÉRITIF RENOMMÉ

AVIS

Les abonnés qui vont en villégiature ou en reviennent sont priés de toujours indiquer leur adresse précédente.

Canton du Valais

Un accident mortel à Mâche

(Inf. part.) Un grave accident vient de coûter la vie à un jeune ouvrier de l'entreprise Burgi qui travaillait pour le compte de la Dixence à Mâche, l'un des villages de la commune d'Hérémence.

M. Sierro — c'est le nom de la victime — était employé au téléférage qui sert au transport des billons au-dessus de la vallée, quant un câble arracha les piquets auxquels il était fixé. Ceux-ci, projetés comme par une catapulte, frappèrent le malheureux en plein visage, le tuant sur le coup.

M. Sierro était marié depuis deux ans et sa femme attend son premier enfant.

Ce pénible accident a causé parmi les ouvriers une émotion bien compréhensible.

Terrible accident de montagne

Deux touristes se tuent à la Pointe de l'Evêque

(Inf. part.) Un terrible accident de montagne est survenu jeudi après-midi à la Pointe de l'Evêque. Une caravane composée de huit Anglais et conduite par M. Irwin avait tenté l'ascension de cette sommité. Tout-à-coup, alors que les alpinistes étaient en plein effort, la corde se rompit et deux d'entr'eux: Mlle Irwin et M. O'Conor, furent précipités dans le vide. Après une chute de plusieurs centaines de mètres, ils disparurent dans une profonde crevasse où ils auront trouvé une mort immédiate.

Affolés, leurs compagnons se mirent à leur recherche et pendant qu'on annonçait l'accident aux gens d'Arolla, ils essayèrent de découvrir les corps.

Mais, l'abîme où ils ont disparu est inviolable et il est absolument impossible de ramener les cadavres.

La caravane est redescendue à Arolla où la nouvelle de ce drame a vivement ému la population.

Les deux victimes étaient fiancés depuis huit jours seulement.

APRES L'ACCIDENT DE NOES

Nous avons reproduit les appréciations du «Peuple valaisan» au sujet de l'accident d'automobiles de Noës qui coûta la vie à une femme de la région.

Le Tribunal de Sierre estime à ce sujet qu'il a fait tout son devoir et qu'il n'a pas à donner des renseignements à la Presse sur les enquêtes qu'il instruit.

Nous attendrons donc le dénouement du procès avant de revenir sur cette affaire.

UNE FEMME EST RETIREE DU RHONE

On a retiré du Rhône, au bas du village de Massongex, le cadavre d'une jeune femme ou d'une jeune fille, de 20 à 25 ans, qui n'a pas dû séjourner longtemps dans l'eau. Un premier signalement lui donne des cheveux noirs, des yeux bruns, une bonne dantition. Ses mains dénotent une personne de service, cuisinière peut-être, assez grande et bien de sa personne. Le mystère plane sur cette inconnue. S'agit-il d'un suicide, d'un accident ou d'un crime?

Les personnes qui auraient connaissance de la disparition d'une femme répondant à ce signalement sont priées d'en aviser le Juge Instructeur du district de St-Maurice.

On a réussi a identifier la cadavre retrouvé dans le Rhône à Massongex. C'est celui d'une jeune servante qui souffrait de troubles mentaux et qui mit fin à ces jours dans un moment de dépression nerveuse.

Un chien policier ayant flairé les vêtements de la malheureuse, conduisit les policiers sur le pont de la Bâtiaz et leur permit ainsi de reconstituer le drame.

LE FEU A VERNAMIÈGE

Les habitants de Vernamiège ont été alarmés, l'autre jour, par le tocsin. Un incendie venait d'éclater au centre du village. Grâce à la prompte intervention de la population, le foyer put être rapidement maîtisé. On frémit à la pensée de ce qui serait advenu si le feu avait éclaté de nuit dans cette agglomération construite en bois dans sa plus grande partie. On eut eu sans doute un nouveau sinistre de Torgon ou de Lourtier à déplorer.

LES C. F. F. DEVIENNENT PLUS COULANTS

Le Conseil fédéral a modifié sur certains points le règlement de transport des entreprises suisses de chemins de fer et de navigation à vapeur. Jusqu'ici, les billets d'aller et retour et les billets circulaires ne pouvaient être utilisés que par les personnes qui s'en étaient servies pour commencer le voyage. L'incessibilité sera limitée dorénavant aux billets établis au nom d'une personne déterminée. Le commerce des billets partiellement utilisés est interdit.

Une autre modification concerne les bagages à main. Les dispositions limitant à 10 kg. le poids des bagages à main admis dans les voitures sont supprimées. En revanche, le voyageur continuera à ne disposer, pour ses bagages, que de l'espace situé au-dessus de la place qu'il occupe. Une troisième modification concerne enfin le transport d'animaux au tarif de bagages. Jusqu'ici, la taxe était calculée pour un minimum de 20 kg. Ce minimum sera abaissé désormais à 10 kg. Ces modifications entreront en vigueur le 15 septembre 1930.

LA RECONSTRUCTION DE LOURTIER

Malgré les trop nombreuses journées de mauvais temps de ce déplorable été 1930, les travaux de maçonnerie pour la reconstruction du village incendié de Lourtier sont poussés activement sous la diligente et habile direction de M. Léon Besson, de l'entreprise Besson, Bessero et Cie. Neuf granges sont aujourd'hui complètement achevées.

La maçonnerie de trois des maisons neuves est bientôt terminée. Les toits vont être placés sous peu. Les autres bâtiments seront commencés incessamment.

Si l'arrière-été est plus favorable que les dernières semaines au travail en plein air et si le commencement de l'automne est également propice, les sinistrés qui doivent construire à neuf espèrent reconstituer leur ancien foyer détruit pour l'hiver prochain, à condition que les travaux de charpente et autres qui sont urgents et indispensables s'opèrent sans retard.

L'ASSURANCE-VIEILLESSE ET SURVIVANTS A ZERMATT

Les délibérations de la commission du Conseil des Etats pour l'assurance-vieillesse et survivants sont presque arrivées à leur terme. La commission tiendra encore une séance vendredi pour achever l'examen du projet. Sur les points principaux elle s'est ralliée au texte du Conseil national.

La question de l'assurance complémentaire a également été discutée, mais aucune décision n'a encore été prise. La commission se réserve cette question pour la seconde session au cours de laquelle elle prendre encore connaissance d'un rapport du Conseil fédéral.

UNE ITALIENNE PASSE LE CASTOR AVEC UN BÉBÉ

Quatre touristes qui descendaient du Castor, 4230 mètres, ont rencontré sur le col à 3861 mètres entre Castor et Pollux, une jeune femme italienne qui portait dans ses bras une enfant de 8 mois, accompagnée d'un porteur et d'un guide qui taillait des marches dans la glace. Comme la jeune femme devait attendre que les marches fussent formées, et que le froid était très vif, des touristes prêtèrent deux cordes pour permettre la descente plus rapide et plus sûre sur une pente fort dangereuse à cause des crevasses. La femme était vêtue d'un long manteau noir, mais chaussée de souliers fort peu confortables pour la montagne. Elle marchait avec une très grande assurance et arriva avec son enfant, sans encombre à Zermatt. Elle avait choisi ce passage d'accord avec son guide, parce que le col du St-Théodule est maintenant gardé et qu'il est impossible à des fugitifs de le traverser sans être arrêtés.

L'AFFAIRE METRAILLER

Antoine Métrailler vient d'être remis en liberté contre une caution de mille francs. Le substitut fit ressortir toute la gravité des actes reprochés à l'inculpé qui usa de «trucs» déloyaux pour capter la confiance des contractants, peu au courant des affaires d'assurances.

Dans la journée, le juge d'instruction reçut de nouvelles plaintes contre Métrailler.

LA SAISON HOTELIÈRE

Au 15 août, les étrangers au canton, en séjour dans les hôtels et chalets du Valais, se montaient à 13,007, contre 14,279 en 1929. De ce nombre, 4337 étaient Suisses, 1557 Allemands, 1509 Anglais, 1025 Français, etc.

4205 lits, soit le 73,87% des lits disponibles, étaient occupés dans le Haut-Valais, 2221, soit le 67,24% dans le centre, et 3501, soit le 71,46% dans le Bas, soit un total de 9927, représentant le 71,44%, contre 11,298 en 1929.

Du 4 au 10 août, les postes alpestres ont transporté au total 5987 personnes, contre 7493 en 1929.

Elles se répartissent comme suit:

Martigny-Champex: 753; Martigny-Grand-St-Bernard: 259; Sion-Haudères: 340; Troistorrents-Morgins: 118; Sierre-Ayer: 554; Simplon: 391; Grimsel: 2140; Furka: 1434.

UN TOURNOI DE TENNIS

Après avoir été trop longtemps reporté, par suite du mauvais temps, le tournoi international de tennis, organisé pour la première fois à la station de Loèche, a pu enfin se dérouler au milieu d'une grande affluence et d'un concours inespéré de joueurs.

Les résultats des finales sont les suivants:

Simples messieurs ouvert: M. Sacerdoti bat M. Mezzanotte, par 5-7, 6-3, 6-2 et 6-4.

Simple dames ouvert: Mlle S. Franchi bat Mlle T. Furrer par 6-4 et 8-6.

Double mixte ouvert: M. Mezzanotte et Mlle C. del Pillar battent M. Sacerdoti et Mlle S. Franchi par 6-1 et 12-10.

Simple messieurs handicap: M. Sacerdoti bat M. Jons par 8-4 et 6-4.

CINEMA

Les articles publiés sous cette rubrique n'engagent pas la rédaction

Au Cinéma Lux

A partir de ce soir, vendredi, le Lux inscrit à son programme un nouveau film « Le lieutenant de sa Majesté », interprété par Ivan Pétrovitch, l'artiste en vogue dont le talent est si apprécié. Le lieutenant de sa Majesté est une passionnante intrigue de cour, un film adorable, qui plaît par son charme, sa finesse et le jeu impeccable de ses interprètes.

C'est un film qui a remporté partout un très gros succès et qui a été prolongé dans les grandes villes.

Militaires !

Pour votre cours de répétition

Le Magasin de Chaussures

Clausen

Rue de Lausanne
Téléphone 153 **Sion**

a un grand choix en chaussures militaires aux prix ci-dessous

Fr. 19.-, 23.-, 25.-, 29.-, 27.-

Expédition par retour du courrier et contre-remboursement

Chronique Locale.

LES HOTES DU VALAIS

(Inf. part.) M. le colonel Louis de Courten se trouve actuellement en villégiature à Sierre. Cet officier est âgé de 95 ans.

Rappelons à ce sujet que M. le colonel Louis de Courten est né en 1835. Officier dans les troupes pontificales, il fut aide de camp du général de Kalbermatten en 1860. Licencié en 1870, il revint à Rome vers 1878 comme colonel, commandant de la garde suisse, attachée au St-Siège.

Plus tard, il se retira à Nancy où il habite encore et depuis, il revient régulièrement en Valais.

C'est un vieillard superbe, et qui jouit, malgré son grand âge, de la pleinitude de ses facultés.

Mlle Paule Régnier, l'écrivain bien connue, vient d'arriver aux Mayens de Sion.

M. JACQUEMIN EST MORT

Lundi, après plusieurs jours de maladie, M. Maurice Jacquemin est mort à l'asile des vieillards.

C'est un des plus vieux Valaisans qui s'en va, et l'habitant de Sion qui était le plus âgé.

M. Jacquemin avait, en effet, 98 ans. Originaire de Châbles, il eut une vie agitée et passablement de malheurs.

Il avait enfin trouvé le réconfort à l'Asile des vieillards dont il était le doyen et coulait des jours heureux dans une demi inconscience. On le voyait souvent seul en ville où sa silhouette était bien connue.

UNE NOCE AUX MAYENS DE SION

Hier a été célébré aux Mayens de Sion le mariage de Mlle Marielle Gay, fille de M. Joseph Gay, conseiller bourgeoisial, avec M. le Dr. Guyot de Genève. Nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

UNE NOTICE DE MGR. BIÉLER

(Corr. part.) Sa Grandeur Mgr. Biéler vient de publier une notice sur les rapports entre l'Eglise et l'Etat en Valais depuis 1844. L'auteur a divisé cette notice en deux parties. Dans la première il traite des droits de l'Eglise relativement aux biens temporels et cite à cet effet des passages de l'encyclique de sa Sainteté Léon XIII (Imortale Dei). Puis, d'après des documents officiels, il expose la situation de l'Eglise en Valais avant 1847 et sans commentaires cite les décrets concernant la confiscation des biens du clergé des couvents et des corporations religieuses prononcée par le gouvernement nommé le 2 décembre 1847 sur la place historique de la Planta après la défaite des troupes du Sonderbund.

Mgr. Biéler termine la première partie de sa notice en publiant l'arrangement final entre l'Eglise et l'Etat qui survint en 1879 et mit un point final au conflit.

La deuxième partie est principalement consacrée à la nomination de l'Evêque de Sion d'après le décret du 2 mai 1807 et d'après le droit canon qui fait règle actuellement. Cet exposé est agrémenté par la publication des protocoles des séances du Grand Conseil où cette question fut traitée avec compétence par MM. Seiler, conseiller d'Etat, et par les députés Etienne Dallèves, Escher et Evéquoz.

Certains autres chapitres, comme la réduction des fêtes chômées, les droits civiques des prêtres, l'entretien de l'Eglise de St-Pierre-de-Clages et du Rohrberg, sont du plus haut intérêt. Mgr. Biéler a tenu de publier l'appréciation de M. le Dr. Lampert, professeur à l'Université de Fribourg, sur sa notice. Elle est très élogieuse et très flatteuse et déclare que Monseigneur a, par des arguments solides, réfuté l'opinion erronée qui attribuait la propriété des biens de l'Eglise aux communes. Ecrite dans un style clair et précis, et à la lumière de documents officiels, la notice épiscopale est le témoignage de la vaste culture de notre Evêque.

SERVICE RELIGIEUX

le 24 août:

A la Cathédrale. — 5 h., 6 h., 7 h., messes basses. — 8 h. 30, messe basse, sermon allemand. — 10 h., grand'messe, sermon français.

Le soir. — 4 h., vêpres. — 8 h., dévotion de la bonne mort, bénédiction.

PHARMACIE DE SERVICE

Dimanche 24 août: Darbellay.

Les familles **Barel** et **Ebener** remercient sincèrement les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

DIMANCHE 24 AOUT

BAL

CAFÉ DE L'UNION
ST-GERMAIN

Café de Sion demande bonne

SOMMELIÈRE

Entrée tout de suite ou date à convenir. S'adr.: P 3711 S Publicitas Sion.

On demande

Fille de cuisine

pour hôtel. Bons gages. Faire offres sous JH 2284 Y aux Annonces-Suisses S. A. Yverdon.

MÈRE

Votre enfant souffre-t-il de troubles de la digestion et de croissance ainsi que des suites: **rachitisme, scrofule, paralysie infantine, difficultés de la dentition, incontinence d'urine, etc.,** vous obtiendrez un bon succès en utilisant le produit phosphaté

„Gries Idéal p. enfants"

Prix par paquet fr. 1.—. En vente dans les drogueries, épiceries, Mercure S. A. et consommations.

Fabricant:

Lehmann Brandenberg, Oberhofen (Thoune).

Dépôt: Henri Allet, Pharmacie, Sion.

Cinéma Lux - Sion

Ce soir VENDREDI, à 20 h. 30

Samedi et Dimanche, à 20 heures 30
Dimanche matinée à 14 heures 30

UNE SPLENDIDE PRODUCTION
IVAN PETROVITCH dans

Le Lieutenant de sa Majesté

Superproduction en 9 actes

Une œuvre exquise, une délicieuse histoire d'amour, un film dont le succès fut si grand à Genève qu'il dut être prolongé

PERSONNE

propre et active, connaissant un peu le repassage et désirant se vouer à cette branche, trouverait place stable.

Offre de tailleur serait aussi prise en considération.

S'adresser à la Teinturerie Valaisanne S. A., Usine Pont du Rhône, Sion.

A LOUER

appartement de 3 chambres, dans villa, pour 1er septembre.

S'adr.: bureau du journal.

Dans un appartement bien situé et ensoleillé, on céderait

2 chambres meublées

et la jouissance de la cuisine.

S'adr.: bureau du journal.

CHAMBRE à LOUER

S'adr.: A. Marguiller de Sion.

On cherche à louer tout de tuite

Appartement

de 3 chambres. S'adresser chez A. Rudaz, tapissier, Sion.

A retenir!..

L'apéritif de marque « **Diablerets** » préparé aux plantes des Alpes, est un apéritif sain. Il peut être consommé sans crainte et convient aux estomacs **les plus délicats.**

Essai d'histoire de Conthey

CHAPITRE III

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE ET LE CHATELAIN

Au Moyen-Age exerçait la justice à Conthey, le châtelain pendant dix mois de l'année; le vidomne en mai et en octobre.

Depuis la disparition des de la Tour, derniers vidomnes qui cédèrent leurs droits au duc, le châtelain savoyard administra seul la haute et basse justice.

Par prudence ou conviction, les Haut-Valaisans conservèrent l'ancien état de choses après la conquête et maintinrent les officiers de justice d'autrefois: le châtelain, le major et le sautier.

Ce premier magistrat continua à exercer la haute et moyenne justice; les deux autres, la basse. La juridiction du châtelain s'étendait à la chatellenie entière pendant l'année, le jour et la nuit, et s'exerçait en première instance.

Quant au major de Daillon, aux métraux de Nendaz, aux majors de Brignon et de Heis, ils semblent avoir fait figure de subalternes du châtelain, au moins jusqu'à la transformation des métralies de Nendaz et de Fey en une grande majorie.

Pour l'exercice de son pouvoir judiciaire, le châtelain avait un personnel composé du curial ou secrétaire, de l'huissier et des jurés, choisis dans les villages. Il siégeait d'office à jour fixe.

Et où tenait-il ses séances? Le châtelain savoyard avait au château du prince sa cour de justice avec tous les accessoires. Après la destruction du castel par les patriotes en novembre 1475, l'on dut pendant de longues années, se contenter d'un local provisoire. Quoi qu'il en soit, en 1575, l'Etat du Valais ordonna de construire, aux frais des communes de Conthey et de Nendaz, une maison forte, contenant au rez-de-chaussée, trois prisons; au premier étage, une salle de torture, surmontée d'une tourelle servant d'auditoire de justice.

Le banneret Bersod s'en chargea moyennant un écu par feu... et les matériaux. En perte dans son entreprise, il fit intervenir la Diète au refus des Contheysans de le dédommager. L'autorité souveraine força Nendaz à coopérer pour le tiers en soldant 256 écus et notre communauté à verser encore 120 écus. Ainsi ce différend se régla à l'amiable.

De Rivaz place ce bâtiment sur les ruines d'une vieille masure, vers la porte du petit lac; Rameau, sur celles de l'ancien château des vidomnes. A en juger par les lieux, nous nous rangerions plutôt à l'opinion du premier historien.

Cette construction servit aussi de maison de commune, ce qu'indiqueront les armes peintes sur sa façade.

Et qui nommait les châtelains? Le gouverneur de St-Maurice au nom des sept dizains. Néanmoins, Conthey, à l'exemple des autres localités, obtint, peu à peu, la faveur de présenter des candidats pour cette nomination. En 1667, le grand baillif Michel Supersaxo confirma à Conthey le droit de soumettre quatre sujets au nouveau gouverneur de St-Maurice pour la repourvue de la charge de châtelain. L'élection de ce magistrat, par une concession de la Diète se fera ensuite par la communauté, mais il restera à l'élu l'obligation de prêter serment dans les mains du gouverneur bas-valaisan.

Et combien de temps duraient les fonctions du châtelain? Deux ans, à s'en tenir à la liste de ces titulaires. Ces magistrats étaient, pourtant, rééligibles. De fait, certains d'entre eux revêtirent cette charge pendant plusieurs périodes, voire consécutives. La regardant comme la première dignité de la châtellenie, les représentants des meilleures familles bourgeoises la convoitaient. De là des brigues, des cabales. Qui voulait l'emporter sur ses concurrents payait parfois cher son élection.

Si la justice en première instance appartenait au châdelain aidé des majors, des métraux, du sautier, même aux propriétaires de fiefs: les de Cervent, les Cavelli ou leurs ayants-cause, la ville de Sion, etc., l'Etat se réservait la justice en appel ou en deuxième instance, justice qu'il exerçait par son gouverneur de St-Maurice. Son jugement ne satisfaisait-il point les parties, il restait à tous la faculté d'en appeler au prince-évêque, ou à la Diète qui consentaient à examiner les recours. Avec la connaissance de ces institutions qui se refuserait d'admettre que la justice régnait alors dans notre vallée du Rhône, comme du reste, sous la domination de la Savoie? (A suivre)

* ●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●● *

MOUTS NON FERMENTÉS

Les expériences faites jusqu'ici semblent recommander, non les moûts chers, mais ce que nous appelons les petits vins, trop acides pour donner des vins fermentés de premier choix. L'acidité se marie bien à la douceur du sucre de raisin pour donner une boisson agréable. J'ai aussi eu l'occasion de goûter un jus de raisin provenant d'un mélange de raisins très doux et de raisins acides; ce mélange a fourni une boisson qui plaît.

« Des amateurs firent venir en Suisse allemande l'automne dernier, quelques milliers de litres de moût du canton de Vaud. Après stérilisation, le prix de revient de ce moût s'éleva à 1 franc par litre, ce qui permit de le revendre dans des restaurants sans alcool à 2 francs le litre. Quelques établissements vendirent à eux seuls 3000 litres, et la quantité fut loin d'être suffisante pour répondre à toutes les demandes. Même lorsqu'ils coûtent fr. 1,25 et sont revendus fr. 2,50 le litre, les moûts ne sont pas trop chers, comparés aux vins fermentés vaudois. Celui qui débourse 60 ou 70 cts. pour une bouteille d'eau d'Henniez ou d'Eptingen, n'y regarde pas à payer 50 cts. pour deux décis de moût vaudois. De même, la consommation dans les familles augmente sans cesse. » F. R.

Nous sommes donc en présence d'une triple tâche:

1. Vendre au moment de la vendange des moûts dont la fermentation a été arrêtée ou très ralentie et qui seront conservés dans les grandes cidreries ou autres établissements.

2. Conserver à l'état de jus de raisin une partie de la vendange destinée au ménage. Cela peut se faire dès cette année-ci par des procédés simples dont il sera parlé plus tard.

3. Procéder sur place à la conservation des jus de raisin destinés à la vente au même titre que les vins renommés du Valais. Cette partie du programme exige encore une étude et des essais préliminaires qu'il y a lieu de commencer dès cet automne, avec l'espoir fondé d'arriver à des résultats réjouissants pour notre viticulture.

L'utilisation d'une partie de la vendange sous forme de jus de raisin est recommandable en elle-même. Mais la mévente des vins et la réussite des essais faits chez nos voisins nous invitent à entrer sans tarder dans la nouvelle voie. G. Cjr.

Le coin de la Pouponnière valaisanne

On nous écrit:

Il y a un mois à peine que nous avons publié notre premier modèle en faisant appel au dévouement des amies de l'enfance et déjà nous sont parvenues de ravissantes petites brassières en coton perlé, en laine et de bonnes petites culottes. C'est de tout cœur que nous remercions les généreuses donatrices. En formulant ce merci, notre pensée va tout spécialement à St-Luc, à Ayent, Arbaz, Montana, Sion et Troistorrents. Ainsi petit à petit, l'oiseau fait son nid.

Voici un bon modèle de brassière. Elle se fait en laine décatie blanche ou beige, de préférence avec la laine « Pouponnière » du Magasin Kuchler-Pellet, à Sion. Les personnes qui préfèrent la couture au tricot voudront bien nous le faire savoir. C'est avec le plus grand plaisir que nous leur ferions parvenir des petits patrons. (S'adresser à Mme R. Monnier-Zimmermann, Vissoie, à partir 10 septembre, Av. de la Gare, Sion.)

Modèle: Points employés: Bas de brassière grain de blé, soit 1 m. endroit, 1 m. envers. 2e aig. 1 m. envers, 1 m. endroit, 2 aig., ce qui contrarie les points toutes les 2 aig. Corps et manches de la brassière: point de jarretière, c'est-à-dire tout à l'endroit.

On commence par le dos. Monter 56 m. tricoter les 10 premières m. en grain de blé, finir l'aig. tout à l'endroit: 6 aig. pareilles. Pour former l'empiècement rond, procéder comme suit: l'aig. après les 6 aig. du bord tricoter 44 m. en partant du bas de la brassière (laisser 12 m. sans les tricoter), tourner l'ouvrage, tricoter 44 m. aig. suivante, tricoter 50 m. (laisser 6 m. sans les tricoter), tourner l'ouvrage, tricoter 50 m. tricoter toutes les mailles. On a donc tricoté: 2 aig. sur 44 m. (en laissant 12 m. sans les tricoter); 2 aig. sur 50 m. (en laissant 6 m. sans les tricoter), 2 aig. sur toutes les mailles, 56 m. On continuera ce système jusqu'à la fin de l'ouvrage. On fera des nœuds sur le bord de l'ouvrage au lieu de la chaîne. Pour cela on glisse la 1re m. sans la tricoter en laissant le fil derrière l'aig. Pour le dos tricoter 72 aig. (36 rangs de jarretière). On est au bas de la brassière, tricoter 32 m., laisser les 24 m. qui suivent sur une aig. (ces m. forment l'épaule), tricoter 12 aig. sur les 32 m., casser la laine, laisser ces m. sur l'aig. (ces 12 aig. forment le dessous du bras). Monter séparément 32 m. pour la manche, tricoter 2 aig. Aig. suivantes tricoter 20 m. (laisser 12 m. sans les tricoter pour le poignet), tourner l'ouvrage, tricoter 20 m., faire 8 aig. en continuant de même, 2 aig. sur 20 m., 2 aig. sur 32 m. A la suite des m. de la manche, reprendre la brassière, tricoter les 24 m. de l'épaule. On a 56 m., continuer le système d'aller et retour pour la plaque et pour le poignet. Tricoter 64 aig., puis compter 32 m. depuis le bas de la manche, laisser les 24 m. de l'épaule et tricoter 8 aig. sur les 32 m. comme pour le premier côté de la manche. Rabattre 32 m., casser la laine. La manche est terminée. Reprendre au bas de la brassière les 32 m. du dessous de bras, tricoter à la suite les 24 m. de l'épaule en continuant toujours le même système d'aller et retour. On a 56 m., tricoter 72 aig. (36 rangs) pour le devant et encore les 12 aig. sur les 32 m. du dessous de bras, casser la laine et reprendre les aig. pour faire la 2e manche. Faire ensuite 72 aig. pour le dos. Rabattre toutes les m. Coudre la manche en commençant par le poignet, assembler au point de maille les rangs du desspis de bras et les rangs du dessous de manche. Pour l'encolure, prendre le crochet, faire une chaînette en piquant dans tous les nœuds du bord, tour suivant faire 3 m. légères, prendre le fil sur le crochet, sauter une chaînette du bord, piquer dans la suivante, tirer en 2 fois, 1 m. légère, prendre le fil sur le crochet, sauter une chaînette, piquer dans la suivante. La grille terminée, passer un petit ruban ou un cordon.

Les travaux terminés peuvent être envoyés directement au comité « Pour l'Enfance Valaisanne » à Sion.

* ●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●● *

Hygiène de l'été

L'été, aussi bien que l'hiver, n'est pas sans présenter quelques inconvénients, pour la santé, dont il est prudent et même sage de se préserver.

Ces inconvénients sont multiples et d'ordres divers.

Il en est dont le simple bon sens avertit l'homme et contre lesquels il se met en garde. Mais il en est d'autres, plus subtils, que seule l'expérience apprend à discerner, et sur lesquels il est bon d'attirer l'attention de tous.

La première précaution salutaire à prendre, en été, est celle qui consiste à ne pas faire des repas trop copieux, à choisir de préférence les aliments légers, tels que légumes verts frais, œufs, laitages, viandes peu échauffantes, fruits; à ne pas boire de vin trop capiteux ou même de vin pur, et d'alcool, en général, en trop grande quantité; à avoir l'intestin libre si l'on doit, après le repas, s'exposer aux rayons du soleil ou à la chaleur des endroits confinés: ateliers, magasins, etc.

Un grand nombre de congestions n'ont pas d'autre cause que l'oubli de cette prescription.

En été, il est bon de s'abstenir de boissons trop froides ou glacées. Ingérées en trop grande quantité, elles provoquent des embarras gastriques, des dilatations d'estomac, des malaises. Au reste, elles n'étanchent pas la soif, la surexcitent, au contraire, la rendent plus impérieuse, plus tyrannique. On calme la soif la plus intense en buvant une boisson chaude, de préférence du thé léger, pris par petites gorgées.

La recommandation de ne pas se désaltérer avec une eau trop froide si l'on est en course et de ne pas s'exposer en sueur à un courant d'air froid ou à un changement trop brusque de température, est, semble-t-il, superflue.

La diarrhée est l'une des indispositions les plus communes en été. Elle est souvent causée par les variations de température, par l'abus de fruits incomplètement mûrs, par des substances alimentaires altérées: lait, viande, eau de mauvaise qualité. Aussitôt qu'elle se déclare, le malade doit se mettre à la diète, s'appliquer des linges chauds sur le ventre ou se mettre une ceinture de flanelle s'il a des coliques; ne prendre que des œufs à la coque très peu cuits, des soupes farineuses, et comme boisson de l'eau de riz ou encore de l'eau dans laquelle on a débattu des blancs d'œufs.

Si la diarrhée continue, une légère purgation au sulfate de soude, dix à vingt grammes dans un verre d'eau chaude, le matin à jeun, pour évacuer le tube digestif des produits toxiques qui l'encombrent, la fera promptement cesser.

Si elle persiste et s'accompagne de coliques, il faut prendre toutes les heures une cuillerée à soupe d'une portion composée de:

Sirop de ratanhia	150 grammes
Salicylate de bismuth	6 grammes
Elixir parégorique	20 grammes

Agitez avant l'usage.

L'été est la saison où les mouches pullulent. Il faut leur faire une guerre sans pitié pour qu'elles ne déposent pas sur les aliments les microbes que leurs pattes sont allées chercher sur les immondices où elles se sont aventurées. En cas de piqûre par une mouche quelconque ou un insecte, il est prudent d'appliquer immédiatement sur la place endolorie, un pansement à l'eau phéniquée, au sublimé ou au permanganate.

L'été ramène la saison des bains froids.

A ce propos, il ne faut pas oublier qu'il est dangereux de prendre son bain moins de trois heures après le repas et que si l'on a auparavant fait une grande course, il faut attendre que la circulation du sang se soit apaisée, et que l'on ne soit plus en sueur.

* ●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●● *

LA MORT D'UN BRAVE

Le soleil incendiait de ses feux convergés la solitude pierreuse. Les hyèbles rampants et le nard épineux jalonnaient seuls, par places, l'étendue du désert. L'horizon se taisait. On voyait l'air tremblant frémir comme une haleine.

A l'ombre d'un buisson de néfliers sauvages, un frêle adolescent reposait, étendu. Ses épaules amaigries trahissaient le dessin d'une fragile ossature. Son œil étincelant ne se posait jamais.

Quoiqu'il fût immobile comme une statue de bronze, on voyait palpiter les ailes de ses narines.

Près de lui un fusil à long canon rayé était jeté sur l'herbe.

Des gouttelettes de sang tremblaient au bord des tiges comme une rosée vermeille.

Le visage incliné du guerrier expirant demeurait immobile, et ses yeux se portaient à trois pas devant lui.

Jamais ces pieds légers, rivaux errants des brises, ne te porteront plus vers celle qui t'a aimé. Jamais ces mains de feu n'iront s'unir aux siennes. Jamais ces yeux vitreux ne la contempleront.

Oh! Chérie, s'est fini! Le temps a fait un pas. La mort est entre nous. Le tombeau nous sépare.

Le temps, quoique cruel, est moins que l'infini.

L'infini n'est en moi pas plus qu'il n'est en toi, mais il est entre nous.

C'est l'effort de nos âmes pour malgré tout se joindre qui fait notre supplice mutuel si affreux.

URSUS.

* ●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●●● *

PENSÉE

Les succès produisent les succès, comme l'argent produit l'argent. CHAMFORT.

*
**

Le résultat d'un examen de conscience sera, avec le temps, de nous éclairer sur nos défauts. SAINT-SIMON.

*
**

La politesse ne vaut qu'autant qu'elle est doublée de bienveillance.

Aug. GENDRON.

*
**

On n'est pas bon juge de sa physionomie même en se regardant dans le miroir.

SAINTE-BEUVE.

Feuilleton du *Journal et Feuille d'Avis du Valais* No 1

LES EMIGRANTS

par

JOHAN BOJER

PREMIÈRE PARTIE

C'était l'été, la journée était chaude, et l'on construisait une nouvelle salle pour les domestiques à Dyrental. Les murs jaunes faits de poutres superposées allaient atteindre la hauteur voulue, et le colonel devait s'attendre à devoir donner, deux jours plus tard, une fête pour le couronnement. Trois gars seulement travaillaient là-haut, à coups de hache et de marteau. On voyait le buste de Kal Skaret, (Locataire d'une masure et d'un lopin de terre dont il paye le loyer en journées de travail.) de quarante ans, avec sa touffe de barbe rousse sous le menton, et plus loin, Morten Kvidal, qui était, malgré son jeune âge, le maître charpentier de la commune. Et celui qui venait de faire rouler sur le tour un nouveau tronc, c'était Ola Vatne, garçon d'une vingtaine d'années, aux cheveux blonds et aux joues roses, aux yeux bleu clair et gais.

Ola Vatne chantait. Travailler le bois n'était pas son métier, mais le colonel s'était mis en tête qu'il devrait l'apprendre. Venu là, dans la résidence du chef de district, en qualité de pâtre, il y avait bien des années, il était devenu valet de ferme, et de plus chanteur, violoneux et loustic aimé de tout le monde, et particulièrement des filles. Or, d'où il était, la vue s'étendait au loin sur les grands fjords, à l'ouest, en avant des montagnes striées de neige, plus près, sur la plaine parsemée de fermes entourant l'église, et le lac miroitait au pied des coteaux de Dyrendal. Partout resplendissait l'été, il n'en fallait pas tant pour chanter. Les oiseaux ne chantaient-ils pas en voletant çà et là sur les toits? les clochettes du troupeau ne sonnaient-elles pas, là-haut, sur la colline? les filles ne fredonnaient-elles pas, lorsqu'elles couraient dans la cour de ferme pour ramasser du bois dans leur tablier? Même Kal, ce pauvre diable, regardait à plein le soleil, ce qui lui faisait faire une grimace et il s'épanouissait de bonne humeur. Et voici le colonel, grand, les cheveux gris, qui traverse la cour et se dirige vers le bâtiment principal long et blanc: on peut se demander si, lui aussi, ne fredonne pas à voix basse.

Mlle Else remonte du jardin. Ses cheveux châtains voltigent au vent, elle est en tablier bleu-clair à manches, et porte un panier avec les premières groseilles mûres.

— Hé! là-haut,... voulez-vous goûter?

Elle tient à la main une grappe, et la jette droit à Ola, qui la happe. En même temps, la jeune fille lui adresse un petit coup d'œil, et un sourire qui découvre ses dents blanches puis elle monte les marches de la cuisine et disparaît. Les gens disaient que le vrai chef, dans le domaine, n'était pas le colonel, mais sa fille de vingt ans, bien que personne ne puisse savoir au juste ce qui se passe chez les grands, entre quatre murs.

— Voilà ce que c'est que d'avoir une fiancée, dit Morten en clignant de l'œil.

« Fiancée »! Ola continua son travail. Il était né dans une ferme misérable, là-haut, sur les collines, et elle était la fille du colonel de Dyrendal. Elle avait passé par bien des écoles, voyagé dans bien des pays, elle avait bel air, et les gens s'arrêtaient en contemplation, quand elle passait en voiture pour se rendre à l'église. Elle, fiancée d'Ola! Mais quand il avait un peu bu, il ne lui déplaisait pas qu'on le taquinât. Il clignait légèrement d'un œil et ne voulait pas nier absolument. Du temps qu'il gardait les troupeaux, n'allait-elle pas avec lui à journées entières? Et l'été précédent, lorsque le colonel s'était absenté, n'étaient-ils pas partis en voiture pour aller ramasser du bois dans la forêt? Et qu'avait-il bien pu arriver lorsqu'un beau jour ils avaient été se promener sur le fjord pour pêcher? Ola ne se laissait pas aller à bavarder; jamais il ne trahit rien, et si quelqu'un disait un mot de trop, c'était des coups.

Les gens commençaient à jaser sur ces deux-là. Certes, Ola était beau gars. Les filles l'appelaient Joliet. Mais il courait le guilledou, et, aux cartes, il s'emballait, il pouvait risquer tout ce qu'il possédait, argent, montre, jusqu'aux habits qu'il avait sur lui. En mer, c'était fou de voir comme il pouvait tendre ses voiles. Et, à la chasse, il oubliait tout travail, et pouvait passer des semaines à courir pour suivre la trace d'un ours. La fille du colonel... lui!

Les déchets de bois tombent des troncs et l'on prend la varlope quand il le faut. Les éclats de bois tombent à l'intérieur des murs et en dehors; il fait chaud, cela sent bon et se recroqueville; cela n'attend qu'une allumette. Ola regardait toute cette matière inflammable; il suffirait d'une étincelle... hum! C'était étrange, comme, à tout instant, il lui fallait baisser les yeux vers tous ces déchets, comme s'ils avaient voulu recourir à lui, et l'avaient appelé, dans un intense désir de prendre feu. Ola a bien envie d'allumer sa pipe, mais non, le colonel a dit qu'il ne voulait pas de ça.

Le voilà d'ailleurs lui-même qui vient en haut des marches, sa longue pipe tombant sur sa poitrine, tête nue, ses moustaches grises bien détachées des joues. Il crie:

— Ola!

— Présent!

Le jeune gars se redresse comme au port d'armes, bien qu'il n'ait pas encore été au service.

— Quand tu auras fini ce soir, tu passeras au bureau.

— C'est bon! dit Ola.

Le colonel tourne le dos et rentre.

Le chantier se fit très silencieux. Les trois maniaient hache, scie et marteau comme auparavant, mais ses deux camarades n'avaient plus rien à dire à Ola. Ils avaient le sentiment que cela n'annonçait rien de bon.

Lorsque, le soir, Ola ôta son bonnet et entra au bureau, le colonel était assis à son secrétaire et lisait un livre. Il ôta son binocle, fixa les yeux sur le garçon, et toussota.

— Ola Vatne... quels gages as-tu encore à toucher?

— Oh! il n'y a que le dernier trimestre.

— C'est à dire cinq écus (monnaie ancienne encore employée dans le langage). Les vêtements et chaussures qui faisaient partie de tes gages, tu les as eus, évidemment. Eh bien, voici dix écus. Et avec ça tu vas t'en aller d'ici, ce soir.

Ola restait bouche bée. Il ne comprenait pas.

— Je ne dis pas que tu aies fait rien de mal. Et je ne veux pas qu'il soit dit que tu es chassé. Tu trouveras bien un motif raisonnable. Mais tu t'en iras ce soir.

— C'est bon, balbutie Ola, le regard perdu devant le mur.

— Je te souhaite bonne chance. Adieu, mon garçon.

Ola sort en chancelant.

Il regarde autour de lui. C'est curieux comme la cour est vide, tout le monde s'est envolé. Les camarades du chantier ont filé. Il n'y a personne pour le plaindre. Else ne sort pas. En passant devant l'escalier de la cuisine, il croit entendre des rires étouffés derrière la porte. On se fait fête de ce qu'il est chassé.

Dans la vieille salle des domestiques, il change ses vêtements de travail pour son costume du dimanche, et charge sur son dos la caisse qui contient tout ce qu'il possède. Adieu et merci.

En montant le chemin, il lui semble sentir le rire moqueur comme lui couler dans le dos. Ce sont les autres domestiques de la ferme qui rient, et les filles de cuisine, et peut-être Else en est aussi. Plus haut sur la colline, il s'écarte du chemin et se jette dans la bruyère, il reste couché, les yeux grands ouverts. C'est ainsi que sont les grands. Ainsi est Else. Maintenant, tout le reste de ta vie, pour tout le monde, tu seras un imbécile.

Seulement, il y a encore une demi-bouteille qui est pleine, dans la caisse. Il fouille, trouve, débouche, et porte la petite bouteille à ses lèvres. La première gorgée ne console guère. Elle réchauffe seulement. La seconde rend le monde un peu plus lumineux. Et ce n'est qu'après avoir vidé la demi-bouteille qu'Ola regarde droit devant lui et se met à ricaner.

Avant de se coucher, Else entra chez son père pour lui porter son grog habituel du soir, et alors il y eut une scène. Lorsqu'elle sortit enfin, il n'était pas difficile de voir qu'elle avait pleuré. Les filles de la cuisine échangeaient des coups d'œil. Pour une fois, le colonel avait bien été le chef.

Mais, cette même nuit, un incendie éclata. Les charpentiers avaient dû commettre quelque imprudence, car le premier valet, qui donna l'alarme, put dire que le feu avait commencé dans le chantier.

Grand branlebas dans la cour. Hommes et femmes couraient de tous côtés avec des seaux d'eau. Le colonel, tête nue et sans veste ni gilet, essayait de mettre de l'ordre, des toiles trempées furent tendues sur le bâtiment principal, mais l'étable et l'écurie furent brûlées. Jusqu'au lendemain, leur grosse charpente, par terre, était encore fumante.

Un incendie dans un grand domaine effraye toujours tout le canton, et les bavardages de commencer. Est-ce qu'on a mis le feu? Le colonel secouait la tête et n'avait pas d'opinion. Il n'était pas homme à jamais dire un mot de trop, du moins devant les gens du commun.

Mais trois ou quatre jours plus tard, le premier valet à la barbe rousse arrive à cheval devant chez Ola Vatne, sur le coteau boisé. Il attache le cheval dehors, et monte. Il porte un havresac. « Salut, la compagnie! »

Ola est assis, en train de faire un balai, son père répare des chaussures, la mère file. Le premier valet a les jambes arquées, et ses cheveux et sa barbe roux sont très ébouriffés. Il reste un moment assis à parler de la pluie et du beau temps.

— C'est dégoûtant, cette histoire d'incendie, déclare le vieux, sans cesser de travailler à son soulier.

— Ah! oui, mon Dieu! gémit la vieille, qui laisse son rouet s'arrêter un moment.

Alors le premier valet tire de son havresac un très gros livre,... mais, est-ce que ce n'est pas une Bible reliée en peau, avec des fermoirs de cuivre? Qu'est-ce que ça signifie?

— Ola, dit-il, et il s'avance jusqu'au garçon, peux-tu poser la main ici sur la Bible, et jurer que tu n'as pas mis le feu?

Ola se dresse brusquement, le père se lève, la mère est sur le point de s'évanouir. Silence dans la salle. La pendule murale fait seule son tic-tac.

(A suivre.)